

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 72 DECEMBRE 2019**

**2020**



**Bonne année à tous !!!**

Mairie de LAGUENNE  
Tél : 05.55.20.09.21  
Courriel :  
mairie.laguenne@wanadoo.fr  
URL site mairie :  
[http://mairie.wanadoo.fr/  
laguenne.19/indexlag.htm](http://mairie.wanadoo.fr/laguenne.19/indexlag.htm)  
Heures d'ouverture au public  
du lundi au jeudi :  
8 H - 12 H - 13 H 30 - 17 H 30  
le vendredi :  
8 H - 12 H - 13 H 30 - 16 H 30  
le samedi  
9 H - 12 H 00

Mairie de Saint-Bonnet-  
Avalouze  
Tél : 05.55.26.41.69  
Courriel :  
mairiesaintbonnetavalouze@  
wanadoo.fr  
Horaires de permanence des  
élus  
Mardi et jeudi de 17h30 à  
18h30

BIBLIOTHEQUES  
Laguenne  
Heures d'ouverture  
au public  
le mercredi  
9 H 00 - 12 H 00  
14 H 00 - 17 H 00  
le samedi  
9 H 00 à 12 H 00

Saint-Bonnet-Avalouze  
Heures d'ouverture  
au public  
le mercredi  
14h30-16h

*Le Maire et le Conseil Municipal  
vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux  
qui aura lieu à la salle des fêtes de Laguenne  
le mardi 7 janvier 2019 à partir de 18 H 00  
suivie d'un vin d'honneur et d'un buffet.  
Pour une meilleure organisation, vous voudrez bien vous faire inscrire  
auprès de la mairie au 05.55.20.09.21*



*Chères guennoises, chers guennois,*

*Les communes doivent faire face depuis plusieurs années à une baisse de dotation de l'Etat qui réduit de plus en plus leur marge de manœuvre.*

*La fusion de communes, par le biais d'une incitation financière, permet de réduire cette baisse continue. En effet, les communes nouvelles créées avant le 1er janvier 2019 bénéficieront pendant trois ans d'une dotation globale de fonctionnement augmentée de cinq pour cent et seront en outre éligibles de droit à la dotation d'équipement des territoires ruraux.*

*Lors de la dernière réunion cantonale des maires, s'étant déroulée à Cornil en mars dernier, avait été évoqué le regroupement possible de communes par bassin de vie, tout en préservant la proximité, essentielle à la réactivité d'intervention. Si certaines communes comme Lagarde-Enval et Marc-la-Tour avaient déjà entamé ce processus, des réunions animées par Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ont eu lieu afin d'apporter les éléments d'information nécessaires aux municipalités avant de se prononcer. Des échanges entre plusieurs communes susceptibles de s'associer ont eu lieu, mais au final seules Saint-Bonnet-Avalaouze et Laguenne ont décidé d'unir leur destin, d'autres étant empêchées par la continuité géographique nécessaire. Vous-mêmes avez été associés à ce projet par le biais de réunions publiques auxquelles vous avez été conviés. Les deux conseils municipaux respectifs ont acté cette décision en délibérant favorablement en faveur de ce regroupement créant ainsi la commune nouvelle de **Laguenne-sur-Avalaouze**, effective depuis le 1er janvier 2019.*

*Cette union a abouti par la volonté de nos deux municipalités d'unir leur destin et de travailler à un avenir commun, compte tenu de la proximité géographique et des échanges d'entraide existant déjà entre nos deux communes.*

*L'entité ainsi créée n'effacera ni les territoires communaux, ni l'appellation de nos villages. Afin de respecter l'histoire et l'identité de chacun, chaque commune sera dotée du statut de commune déléguée et continuera à assumer les missions de proximité.*

*Afin d'assurer la poursuite du travail engagé et des projets de chacune des municipalités, la commune nouvelle sera administrée jusqu'à la fin du mandat (2020) par un conseil municipal composé de l'ensemble des élus actuels des deux communes regroupées.*

*Le but est d'assurer une meilleure représentativité du territoire et de ses habitants auprès de l'état et des autres collectivités, en respectant une représentation équitable des deux communes fondatrices et une égalité de traitement des habitants.*

*Les objectifs sont multiples et ambitieux :*

- réaliser des économies,*
- mutualiser les moyens humains et matériels permettant de renforcer un développement cohérent et équilibré,*
- maintenir un service public de qualité et de proximité au service des habitants,*
- préserver le patrimoine communal, historique, touristique et culturel,*
- renforcer le poids de cette nouvelle commune dans le cadre de l'intercommunalité.*

*Persuadés qu'ensemble nous bâtirons un nouvel espace démocratique de proximité, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2019, pleine de bonheur et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.*

**Le Maire**  
**Roger CHASSAGNARD**

## NOËL pour nos aînés



C'est près d'une centaine de personnes qui a répondu à l'invitation de la municipalité pour le premier repas des aînés réunissant autour d'une même table, les anciens de Laguenne et de Saint-Bonnet-Avalouze. Après avoir écouté les vœux de la municipalité formulés par Roger Chassagnard, les convives se sont appliqués à ne rien laisser du foie gras ni du saumon sauvage qui garnissaient les assiettes dressées par Jean-Louis Liccardi et son équipe. Après avoir esquissé quelques pas de danse, nos aînés se sont refait une santé en s'attaquant sans faiblir à l'assiette de fromages et au

« Mirabeau » particulièrement apprécié. A l'heure de se séparer, les convives et les élus ont tous salué la convivialité de cette journée où il ne faisait bon qu'à rester à table et à clamber avec son voisin.

### Le menu :

Velouté de légumes oubliés  
Foie gras au vinaigre de châtaignes  
Assiettes périgourdine  
Trou guennois  
Saumon sauvage et purée de céleri et de pomme de terre  
Farandole de fromages  
Mirabeau



## Goûter de Noël à la résidence de l'autonomie René Cassin.

Luis et Mathilde ont perpétué la tradition du goûter de Noël en invitant les locataires de la résidence de l'autonomie René Cassin et les employés municipaux à se rassembler en fin d'après midi pour célébrer ensemble le début des vacances de Noël. Aidés par quelques élues de la commune, les deux cuisiniers du restaurant scolaire ont proposé à leurs convives café,

chocolat chaud, mandarines et viennoiseries au cours d'une réunion qui a rassemblé une vingtaine de personnes dans une ambiance très chaleureuse. En présence du maire de Laguenne-sur-Avalouze et des employées de l'Instance de Coordination et de l'Autonomie et de quelques membres des familles des résidents, les convives ont remercié Luis et Mathilde pour cette délicate attention qui se renouvelle chaque année à l'occasion du dernier jour d'école de l'année.



- Selon la décision du Conseil Municipal, l'âge retenu pour la participation au repas des aînés est de 70 ans et 75 ans pour la réception du colis.
- Les personnes ayant participé au repas ne recevront pas de colis.



## Cérémonies du 11 novembre

### Commémorations du 11 novembre 2019 à Saint-Bonnet-Avalouze

Les Avalouziens étaient invités, le 11 novembre dernier à 11 heures, à rendre hommage aux soldats morts pour la France lors du dernier conflit mondial et depuis cette date. C'est devant le monument aux morts de la commune de Saint-Bonnet-Avalouze que Noël Jacquement, Maire délégué, a prononcé le discours de commémoration. Il a ensuite procédé à l'appel aux morts en présence des portes drapeaux de l'associations des anciens combattants et des élus de la commune. Un vin d'honneur servi à la mairie, a clôturé cette cérémonie du souvenir.



Une trentaine de personnes s'est rassemblée à la mairie de Laguene pour se rendre en cortège au monument aux morts de la commune où Nicole Eyrolles, 1ère adjointe, a présidé la cérémonie de commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire et de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France.



Après avoir lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations des Combattants et de Victimes de Guerre), Mme Eyrolles a ensuite prononcé le message de Geneviève DARRIEUSSECQ « C'était il y a un siècle. Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée. (...) La préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour la défendre ».

Mme Eyrolles a ensuite procédé à l'appel aux morts en présence des portes drapeaux de l'associations des anciens combattants et des élus de la commune. Un vin d'honneur servi à la mairie a clôturé cette cérémonie du souvenir.

## Maisons fleuries

C'est en présence d'une quarantaine de personne que le maire de Laguene-sur-Avalouze a ouvert la cérémonie récompensant les maisons fleuries de la commune. Après avoir remercié tous les Guennois et les Avalouziens qui ont participé à l'embellissement de leurs bourgs et de leurs villages, Roger Chassagnard a remercié les membres du comité de fleurissement pour leur investissement dans cette démarche. Nicole Chadeyron, la présidente du comité a ensuite commenté le diaporama présentant les plus belles décorations que les habitants se sont appliqués à concevoir et entretenir. Avant d'inviter l'assemblée à se retrouver autour d'un buffet campagnard, Nicole Chadeyron a informé l'assistance que la seconde édition de la bourse aux plants et aux fleurs se déroulerait le dimanche 10 mai 2020 à la salle municipale de la rue des écoles. « La première édition a été discrète mais je compte sur vous pour garantir le succès de cette manifestation a déclaré la présidente, quand vous ferez vos semis, pensez à en faire suffisamment pour pouvoir en échanger avec d'autres ».





## Animations Instance de Coordination de l'Autonomie

C'est dans le cadre de la « semaine bleue » que l'I.C.A. de Tulle Campagne Sud (Instance de Coordination de l'Autonomie) a organisé un après-midi récréatif en faveur des personnes âgées et handicapées du canton. «

Nous avons accueilli 120 personnes explique Claire Albuison coordinatrice de l'ICA, c'est une grande satisfaction car les gens ont beaucoup dansé et nous avons eu d'excellents retours ». Venu accompagné par du personnel des établissements du pays de Tulle (Sainte-Fortunade, Cornil, etc...) mais aussi à titre individuel venus de beaucoup de communes environnantes, les invités ont apprécié une ambiance très conviviale qui a permis à chacun de se divertir en chantant, ou en esquissant quelques pas de danses. « L'animation musicale proposée par Jean-Luc Caminade a été vraiment de grande qualité poursuit Claire Albuison, son spectacle qui propose beaucoup d'accordéon et de belles chansons françaises a enchanté tous les spectateurs ». Cette manifestation s'est achevée par un goûter offert à tous les participants.



## Nouveauté

### Nouveauté :

A compter du 06 janvier 2020 des séances de yoga seront dispensés à la salle municipale de Laguenne les lundis de 18h à 19h15 (yoga doux) et de 19h30 à 20h45 (yoga débutant).

Les inscriptions sont obligatoires et la séance découverte est à 5 € .

N'hésitez pas à contacter marie Geneste pour de plus amples renseignements..

Tel : 06.42.04.98.37

**HATHA YOGA-YIN YOGA-MEDITATION**  
Contact Marie: 06.42.04.98.37  
Diplômée ENPY  
Retrouvez-moi aussi sur Facebook:  
Anahata YOGA Corrèze

**HORAIRES:**  
LUNDI 18H-19H15 (yoga doux)  
LUNDI 19H30-20H45 (yoga débutant)

**LIEU:**  
SALLE MUNICIPALE  
LAGUENNE  
inscription obligatoire

siret 84978914400011 Ne pas jeter sur la voie publique (IPNS)

## Boucherie

Au regret de la municipalité, Franck Nicolle a été obligé de s'orienter vers une cessation d'activité car en grande difficulté et sans repreneur.

La boucherie est implantée dans ces locaux depuis 2005 tout d'abord avec Loulou Meyrignac puis c'est en 2008 que Franck reprend le fond.

Pour information, la commune est en relation avec un éventuel repreneur.



## Les Voisineurs, les briseurs de solitude

Le vieillissement de la population et la politique de maintien à domicile permettent certes aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles mais ont cependant pour conséquence l'accroissement de l'isolement et de la solitude. En effet, la prise en compte du bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie se réduit principalement aux actes essentiels de la vie quotidienne. Au-delà de ces visites, primordiales pour leur maintien à domicile, de nombreux aînés ne voient personne. Un phénomène de société auquel il est essentiel d'apporter des réponses nouvelles.

Une visite, un coup de fil... Ces petits gestes changent la vie des personnes âgées. Consciente de la situation de certains séniors de Tulle Campagne Sud, Familles Rurales s'est associée avec la MSA, la CARSAT, le Conseil Départemental et l'ICA pour mettre en place le dispositif « Voisineurs ».

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée). Voisiner c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Ce dispositif est mis en place sur 13 communes du territoire : Cornil, Lagnac sur Rondelles, Le Chastang, Sainte Fortunade, Laguette, Lagarde Enval, Marc la Tour, St Bonnet Avalouze, Pandrignes, Chanac les Mines, St Martial de Gimel, Les Angles, St Priest de Gimel.



**Toute personne intéressée pour devenir bénévole pour effectuer les visites sera la bienvenue. Si vous souhaitez intégrer le réseau, nous vous proposons de nous retrouver autour d'une galette le mardi 28 janvier à 14h à la Mairie de Lagnac s/Rondelles.**

Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole ou obtenir plus de renseignements contacter :

**Instance de Coordination pour l'Autonomie** au 05 55 26 16 22 -[icgtcs@orange.fr](mailto:icgtcs@orange.fr)

**Familles Rurales** au 05 55 26 86 49  
[contact@famillesrurales-correze.fr](mailto:contact@famillesrurales-correze.fr)

Tous les jeudis, le camion de Jeantou s'installera sur la place de l'église proposant des tourtous, miques et autres délicieuses spécialités, de quoi faire frémir vos papilles...



## Fête des vendanges 2019

C'est en présence du maire de la commune et d'une trentaine de personnes que Philippe Arnich a fait le bilan de la 20<sup>ème</sup> fête des vendanges et des deux week-end cabaret. « Le week-end de la fête s'est déroulé dans une bonne ambiance a souligné le président, et je tiens à remercier tous les bénévoles des associations qui se sont investis à cette occasion ». Revenant sur la séparation entre la fête des vendanges et les soirées cabaret, Philippe Arnich s'est félicité de cette initiative. « C'est vraiment une bonne idée a également commenté Marcelle Freygefond, la cheville ouvrière de la troupe La Guennoise, reculer nos représentations en octobre nous a



permis de répéter dans de bonnes conditions pendant tout le mois de septembre ». Et les chiffres

témoignent eux aussi de la belle réussite de ces 2 manifestations bien distinctes. Avec près de 600 spectateurs venus assister au spectacle et plus de 300 repas servis, les soirées cabarets ont comme toujours fait le plein. Pour le week-end de fête, le bilan est tout aussi positif. Avec des exposants globalement satisfaits de leur week-ends et des spectacles assurés par le groupe Keltass et par la chorale Argentacoise 'Los Gojats del Porti' qui ont donné entière satisfaction, la 20<sup>ème</sup> édition des vendanges Guennoises est à classer parmi les plus réussies. Après avoir annoncé les subsides accordés aux associations ayant activement participé aux manifestations, Philippe Arnich a invité l'assemblée à se retrouver autour d'un buffet.



## Soirées cabaret



Les spectateurs qui avaient trouvé place pour l'une des sorties du cabaret Guennois n'ont vraiment pas regretté leur soirée. Dans une salle des fêtes qui a affiché complet pour la première représentation, ils ont pu profiter d'un excellent cru 2019 offert par la troupe « La Guennoise » à travers son nouveau spectacle intitulé « et au milieu coule une rivière ». Deux heures durant, les Guennois se sont amusés de la vie de leur village, en installant leur décors sur le parcours santé, véritable cordon ombilical qui réunit Saint-Bonnet-Avalouze et Laguenne. Du jumelage avec Péro-Viséu aux terrains de boules aménagés

sur le court de tennis en passant par l'espace fitness installé sur le terrain de l'ancienne usine à béton, rien n'a échappé à la sagacité des auteurs qui avaient la Saint-Bonnette en cathéter !! Toujours agrémenté par des parodies de chansons très subtiles, et avec quelques pas de danse très sensuels de l'ami Luis, tous les acteurs ont véritablement sorti le grand jeu au cours des 4 représentations proposées par la troupe.



## Legs FLEYGNAC

C'est en donnant lecture du testament d'Alexandrine Marie Fleygnac que Didier Seigne, président du CCAS de la commune de Laguenne-sur-Avalouze, a débuté la cérémonie de remise du legs. Dans cet acte qui fait de la commune sa légataire universelle, madame Fleygnac demande également que la municipalité de Laguenne récompense tous les ans une personne méritante. « Votre dévouement et votre serviabilité ont été salués par les membres du CCAS et du conseil municipal » a déclaré Didier Seigne en s'adressant à madame Rose-Marie Aujol, très émue par ce geste de générosité. Après le vin d'honneur qui a réuni les élus et les membres du CCAS, toute l'assemblée s'est retrouvée au cimetière de la commune pour fleurir la tombe d'Alexandrine Marie Fleygnac.



## Octobre rose



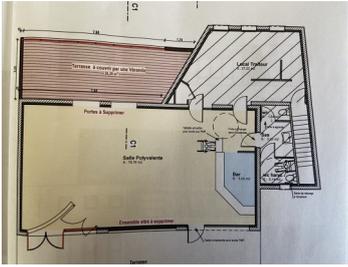
En collaboration avec l'association des femmes élues en Corrèze, Nicole Freygefond, Nicole Eyrolles et Martine Goutte, élues à Laguenne, se sont mobilisées au travers de l'opération « Octobre Rose » en faveur de la Ligue contre le Cancer. Sacs, manteaux et accessoires ont été collectés sur notre commune, mais également sur les communes environnantes pour être ensuite vendus à la salle des 3 provinces à Brive. Et cette année c'est une somme record dépassant les 12 000 € qui a été récoltée et qui sera dédiée à l'aide aux malades, mission phare du Comité Corrèzien de la lutte contre le cancer. Merci à toutes celles (et tous ceux aussi) qui ont participé à cet élan de générosité.

## Concert

C'est une soixante de personnes qui a assisté au concert proposé par l'association « Asphodèle » de Tulle. Et durant un peu plus d'une heure, le public a pu vérifier que l'acoustique de l'église Guennoise n'avait rien perdu de sa magie après les lourds travaux qui ont transformé l'intérieur. Codirigées par Béatrice Bonnevie (professeur de chant et choriste) et Jean-Pierre Depecker professeur de guitare classique et d'analyse au conservatoire d'Aurillac, les douze chanteuses d'Asphodèle ont surtout enchanté le public en interprétant des musiques des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles très peu connues comme l' 'Avé Maria' de Nathalie Biarnés, 'Nigra sum' de Pablo Casals et 'Avant l'aube' de Jean-Pierre Depecker en personne. « A cappella » et parfois « en canon » en encerclant l'auditoire, les choristes ont conquis l'assistance en jouant à merveille de la sonorité très particulière que propose l'église Saint-Martin. « Après le concert de musique classique de juin dernier, on savait que l'acoustique de notre église n'avait rien perdu de sa superbe explique Martine Goutte, maire adjointe de la commune, mais cette soirée nous a vraiment enthousiasmés et la prestation exceptionnelle du chœur d'Asphodèle y est bien sûr pour beaucoup ».



## Salle polyvalente de Saint-Bonnet



De nombreux travaux vont être réalisés dans la salle polyvalente de Saint Bonnet. Ils consisteront à un réaménagement intérieur pour une mise aux normes accessibilité et une mise en valeur des façades.



Vue Ouest Nord Etat des Lieux



Vue Sud Ouest Etat des Lieux



Vue Ouest Nord Projet



Vue Sud Ouest Projet

## Ecole maternelle



Un abri pour rangement des jeux de cour a été mis en place sur dalle béton par les agents municipaux. Afin de sécuriser la cour, la clôture a été modifiée.

## Résidence René Cassin

Afin d'être en conformité avec les nouvelles normes d'isolation, a été effectué sur l'ensemble des logements, le remplacement des fenêtres et porte-fenêtres ainsi que la mise en place de volets roulants électriques pour les résidents.



## Garages



Mise en location des garages rue du Rival achetés par la commune aux Pompes funèbres Fraysse, après travaux nécessaires pour la création de box individuels.

## Terrains communaux

Mise à la vente de trois terrains plats de 900m<sup>2</sup> environ, viabilisés (eau, électricité, gaz, assainissement, fibre) situés rue du Vieux Moulin.

Pour tout renseignements, constater la mairie.



## Château de la Salvanie

18 mois. C'est le temps qu'il aurait fallu pour achever en partie la première tranche de mise « hors d'eau hors d'air » du château de la Salvanie. Pour un montant estimé à 1 million d'euros dans les appels d'offres, les entreprises Vermorel de Salles la Source (12) pour la maçonnerie et Bâtiment Ferreira BFB d'Uzerche pour la couverture et les charpentes ont réalisé des prouesses techniques de premier plan pour réhabiliter, voire même reconstruire par endroit le vieux manoir de Laguenne. Conduits par l'architecte Luc Joudinaud (agrégé par les Bâtiments de France), ces travaux ont nécessité des matériaux et des techniques très particuliers qui sont parfaitement maîtrisés par ces deux entreprises spécialisées dans la restauration et la rénovation du patrimoine ancien. Une fois achevés les travaux de maçonneries qui connaissent un retard conséquent, une seconde phase qui concernera l'aménagement du parc de la Salvanie pourra débuter, sans doute au printemps 2020.

La partie réhabilitation et reconstruction des charpentes ainsi que toutes les couvertures refaites à neuf, sont terminées.

La partie maçonnerie est en voie d'achèvement mais accuse plusieurs semaines de retard qu'elle devrait rattraper en janvier si la météo le permet.



## Appartements communaux

### Ecole primaire



Les 2 logements T4, autrefois logements de fonction pour les instituteurs de l'école primaire, seront disponibles à la location en mars prochain avec l'attribution d'un garage par appartement.



### Ecole maternelle



Il a été procédé au remplacement des fenêtres, à l'installation d'une VMC et à des travaux de rénovation en peinture et plomberie par les agents municipaux.

## Goudronnage



■ le goudronnage de la côte de la Reine a été entièrement réalisé par les employés communaux pour un coût total inférieur à 2500 €.



## Rappel de civisme



Le civisme passe aussi par le respect mutuel et un effort partagé afin de permettre à tous de vivre dans une ville agréable. Dans ce cadre, il n'est pas inutile de rappeler quelques règles de base.

### Assainissement

Régulièrement, nous devons faire déboucher et réparer notre réseau d'eau, celui-ci étant obstruées par des objets divers, comme des tissus, serpillières, lingettes... Sur les emballages il est parfois écrit : produit biodégradable, mais cela prend beaucoup de temps, et les produits arrivent intacts dans notre réseau et provoquent des dommages très onéreux.

***Il est rappelé qu'il est interdit de jeter tous objets et tous produits chimiques dans le réseau d'assainissement.***

### Ordures ménagères

Certaines personnes déposent leurs poubelles plusieurs jours à l'avance à la grande joie des chiens et des chats qui éventrent les sacs sur la voie publique.

Les propriétaires de résidence secondaire sont tenus de déposer leurs ordures ménagères dans des poubelles plastiques conformes. Les conteneurs sont souvent pleins car on y trouve des encombrants qui n'ont rien à y faire. Ainsi électroménager, matelas, meubles...sont déposés sans outre mesure aux abords des conteneurs. Certains de ces derniers étant remplis, des personnes venues déposer leurs sacs-poubelle les laissent sur la voirie. Il est donc rappelé que les déchets encombrants doivent être déposés à la déchetterie. D'autre part, il est interdit de déposer des sacs-poubelle par terre. En cas de nécessité, il est toujours préférable d'ouvrir un des conteneurs pleins et de déposer le sac sur le conteneur ouvert.

### RAPPEL

Il est interdit d'effectuer d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

Dépôts anarchiques d'ordures ménagères et non-respect des jours et horaires : Nous constatons au quotidien qu'un grand nombre de poubelles se trouvent sur la voie publique en dehors des jours et horaires fixés par le règlement de collectes des déchets ménagers.

### Containers de tri sélectif

Nous vous rappelons que les objets encombrants et qui ne sont pas destinés aux containers ne doivent pas être déposés aux pieds de ceux-ci, ils doivent être emmenés à la déchetterie.

***Tout dépôt illicite peut être sanctionné de pénalités.***



# Réduire ses déchets

Moins jeter, c'est possible. C'est très simple, il suffit de changer ou d'adopter une nouvelle habitude qui fera du bien à la Planète.

Si vos poubelles débordent, c'est qu'il est sûrement temps de trier vos déchets. Selon les statistiques, nous en produisons 590 kg par an et par personne, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. Pourtant, en changeant de comportement et d'habitudes, ils devraient réduire considérablement.

## 1. Limiter les emballages

Réduire ses déchets est avant tout une question de choix lorsque nous faisons nos courses. En effet, **les supermarchés proposent souvent des produits en vrac**. Riz, légumes et fruits secs, céréales sont mis en vente dans des réservoirs, il suffit alors d'utiliser des bocaux en verres ou des boîtes hermétiques pour les conserver ensuite.

## 2. Mettre ses déchets au bon endroit

Difficile de s'y retrouver quand il s'agit de trier ses déchets ! Un nouvel outil nommé « **Que faire de mes déchets** » est mis à votre disposition sur internet. Il suffit de taper dans la barre de recherche le produit dont on souhaite se séparer pour connaître l'endroit où il faut le jeter. Pratique !

## 3. Halte au gaspillage alimentaire

Si vous avez un jardin, le **compost** est sans aucun doute la meilleure solution pour réduire vos déchets. Quant à ceux qui élèvent des poules, ces dernières se régaleront de vos épluchures ! Pour les personnes qui n'ont pas la chance d'avoir un peu de terrain, il existe des petites astuces pour éviter de trop remplir sa poubelle. Le marc de café par exemple peut être mis dans l'évier, qui sera ainsi nettoyé à moindre coût. Pensez aussi à laver et conserver vos bocaux en verre : ils vous serviront toujours pour faire des confitures, des terrines, des achats en vrac voire même servir d'emballage pour un cadeau.

## 4. Échanger, donner, partager

Les habits de vos enfants ne servent plus ? Donnez-les ou déposez-les dans un relai ! Ils sont tachés ou troués ? Faites-en des chiffons ! Si vous n'utilisez certains appareils que quelques fois par an, achetez-en un à plusieurs ou empruntez-les. Nous jetons entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc...) par habitant en une année : il est temps de changer nos habitudes !

## 5. Aller à la déchèterie

Avec plus de 4 500 déchèteries en France, vous en avez sûrement une près de chez vous. Il est possible d'y jeter toutes sortes de déchets : les déchets verts (broussailles, feuilles, branches, etc...), les déchets encombrants (pneus, cartons, gravats, meubles, appareils ménagers), les déchets dangereux (peinture, huiles usagées, solvants, etc...).

## 6. Limiter l'usage des piles

Les piles ne peuvent être jetées dans la poubelle des tout-venants, elles doivent être déposées dans un conteneur prévu à cet effet. Afin de limiter leur nombre, il peut être judicieux d'acheter des appareils pouvant être branchés sur un secteur (Mp3, jouets, etc...) ou bien ayant une dynamo (lampe de poche par exemple). Il est également possible d'investir dans des piles rechargeables.

## 7. Réduire le papier

Nos boîtes aux lettres sont souvent inondées de prospectus et publicités diverses. Un immense gâchis qui représente 24 kg de papier par an et par foyer. Vous pouvez y remédier en collant un message « pas de publicité ». Quant aux vieilles enveloppes et aux factures bonnes à jeter, recyclez-les pour écrire une liste de courses ou noter un numéro de téléphone !





## CALENDRIER 2020

DES COLLECTES  
D'ORDURES MÉNAGÈRES

Commune de  
**LAGUENNE-SUR-AVALOUZE**  
secteur **SAINT-BONNET-AVALOUZE**

### JANVIER

Lu Lu

13 27

### FÉVRIER

Lu Lu

10 24

### MARS

Lu Lu

9 23

### AVRIL

Lu Lu

6 20

### MAI

Lu Lu

4 18

### JUIN

Lu Lu Lu

1 15 29

### JUILLET

Lu Lu Lu Lu

6 13 20 27

### AOÛT

Lu Lu Lu Lu Lu

3 10 17 24 31

### SEPTEMBRE

Lu Lu

7 21

### OCTOBRE

Lu Lu

5 19

### NOVEMBRE

Lu Lu Lu

2 16 30

### DÉCEMBRE

Lu Lu

14 28



**aTulle'**  
**agglo**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Service prévention,  
tri et collecte des déchets

Rue Sylvain Combes, 19000 Tulle

Tél. 05 55 20 75 00

tulleagglo@tulleagglo.fr

[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## JE TRIE ET RECYCLE

### EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



FLACONS DE PARFUM

Merci de déposer **seulement les emballages en verre** dans cette colonne !

### LES EMBALLAGES



BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



EMBALLAGES CARTONNÉS



BRIQUES ALIMENTAIRES

### LES PAPIERS



JOURNAUX MAGAZINES



CATALOGUES ANNUAIRES



PUBLICITÉS PROSPECTUS



CAHIERS, BLOCS NOTES



COURRIERS ENVELOPPES



TOUS LES AUTRES PAPIERS

Tous les papiers se trient et se recyclent

Retrouvez les consignes de tri dans le guide des déchets, la réglette Memotri\* ou sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les conteneurs situés aux points de regroupement de votre commune.

Les déchets triés doivent être déposés dans les colonnes des points d'apport volontaire.



Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, contactez votre mairie ou rendez-vous sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

Les collectes seront maintenues les jours fériés à l'exception de :

- > Mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020, rattrapé samedi 4 janvier 2020.
- > Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020, rattrapé samedi 2 mai 2020.
- > Vendredi 25 décembre 2020, rattrapé samedi 26 décembre 2020.

Objectifs recyclage 2020

**35 kg** de verre / an / habitant contre 27 kg en 2017

**20 kg** d'emballages / an / habitant contre 12 kg en 2017

Téléchargez l'application **Le Guide du Tri** sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

## CALENDRIER 2020

### DES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES RECYCLABLES



Commune de **LAGUENNE-SUR-AVALOUZE**  
Secteur **LAGUENNE**

JUILLET							AOUT							SEPTEMBRE											
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di					
			1	2	3	4	5				1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	13	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	20	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	27	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31				24	25	26	27	28	29	30	31				28	29	30				

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE												
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di						
			1	2	3	4	5				1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	13	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	
13	14	15	16	17	18	19	20	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	26	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31			23	24	25	26	27	28	29	30	31				28	29	30	31			

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Circuit 1 ■ Circuit 2 ■ Circuit 3 ■  
Circuit 4 ■

Collecte des emballages recyclables

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE												
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di						
			1	2	3	4	5				1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	13	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	
13	14	15	16	17	18	19	20	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	26	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31			23	24	25	26	27	28	29	30	31				28	29	30	31			

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE												
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di						
			1	2	3	4	5				1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	13	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	
13	14	15	16	17	18	19	20	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	
19	20	21	22	23	24	25	26	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31			23	24	25	26	27	28	29	30	31				28	29	30	31			

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Circuit 1 ■ Circuit 2 ■ Circuit 3 ■  
Circuit 4 ■

Collecte des emballages recyclables

## JE TRIE ET RECYCLE

<b>EMBALLAGES EN VERRE</b>	<p>BOUTEILLES EN VERRE BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES EMBALLAGES MÉTALLIQUES EMBALLAGES CARTONNÉS BRIQUES ALIMENTAIRES</p>
<b>LES PAPIERS</b>	<p>JOURNAUX MAGAZINES CAHIERS, BLOCS NOTES COURRIERS ENVELOPPES CATALOGUES ANNUAIRES PUBLICITÉS PROSPECTUS JOURNAUX DE PARFUMS</p>
<b>Merci de déposer seulement les emballages en verre dans cette colonne !</b>	<p><b>Tous les papiers se trient et se recyclent</b></p>

Retrouvez les consignes de tri dans le guide des déchets, le Régiste Mémor' ou sur [www.agglo-lula.fr](http://www.agglo-lula.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les contenants situés aux points de regroupement de votre commune.

Les déchets triés doivent être déposés dans les colonnes des points d'apport volontaire.



Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, contactez votre mairie ou rendez-vous sur [www.agglo-lula.fr](http://www.agglo-lula.fr)

Les collectes seront maintenues les jours fériés à l'exception de :

> Mercredi 31 janvier 2020, rattrapé samedi 4 janvier 2020.

> Vendredi 1er mai 2020, rattrapé samedi 2 mai 2020.

> Vendredi 26 décembre 2020, rattrapé samedi 26 décembre 2020.

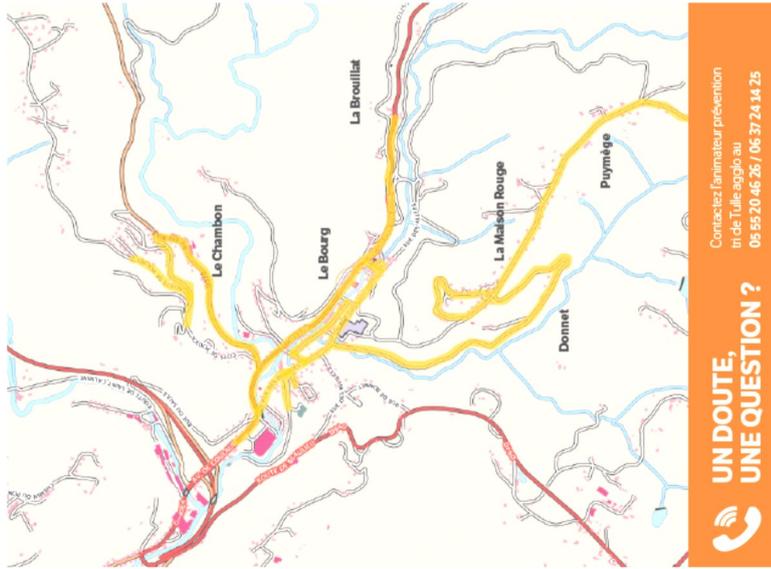
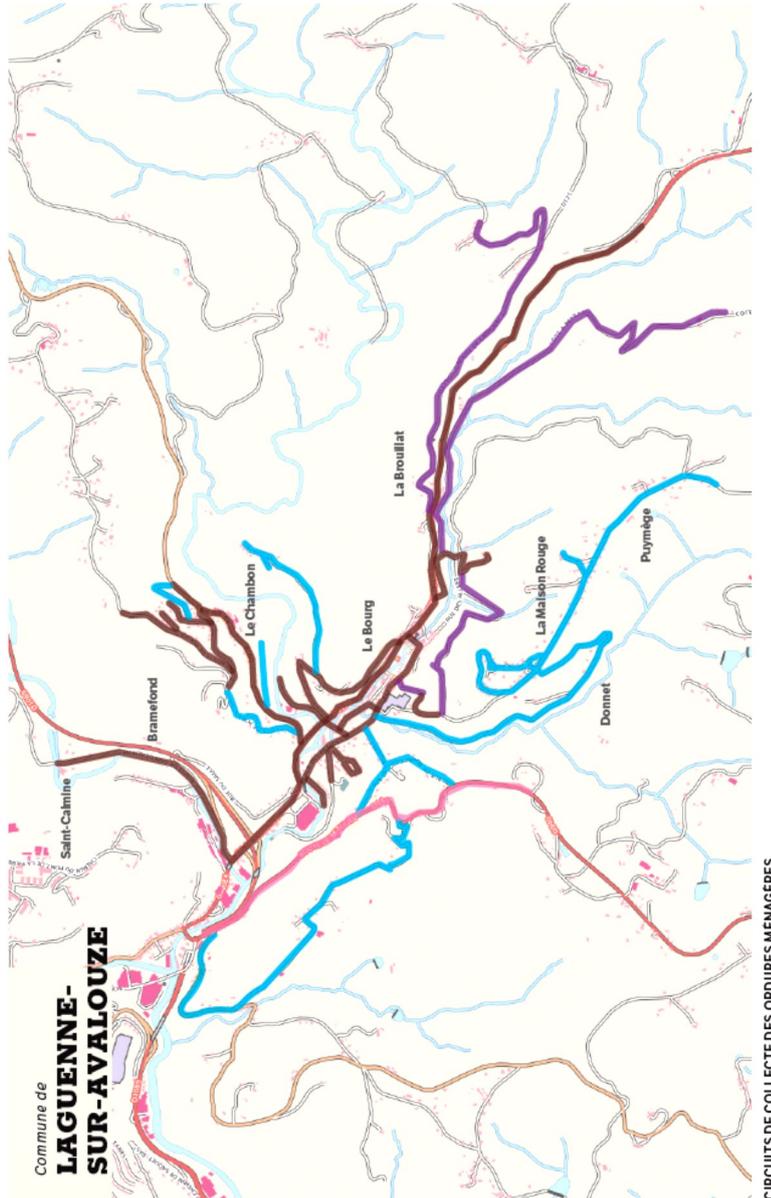
35 kg de déchets par habitant  
20 kg de déchets par habitant

de mardi au samedi  
de mardi au samedi

Téléchargez l'application **Le Guide du Tri** sur [www.conseilsdedet.fr](http://www.conseilsdedet.fr)

Service prévention, tri et collecte des déchets  
Rue Sylvain Combes, 49000 Tulle  
Tél. 05 55 20 75 00  
tulleagglo@tulleagglo.fr  
www.agglo-lula.fr





## Rentrée scolaire

### ■ Rentrée sans stress à Laguenne

Tout fout le camp !! Pas ou peu de larmes devant le portail de l'école maternelle où Eric Chassagnard attendait une vingtaine d'élèves en petite et toute petite section, tandis que Valérie Nicolas et Mireille Chaumeil se préparaient à accueillir la moyenne section. C'est peut-être du côté de la direction qu'il fallait chercher un peu de stress puisque Manon Freyssinet a été appelée en renfort pour suppléer à l'absence momentanée de Sylvie Damon. A l'école primaire, Bernard Bris le directeur a accueilli les grands du CM2 qui vont terminer leur scolarité Guennoise le 3 juillet 2020. Il a également accueilli Alice Brigouleix, en charge des CE2 qui remplace Catherine Douard. Pas de stress non plus pour Patricia Fosse (CP), Marielle Neyrat (CE1) et Christophe Boussignac (CM1), déjà en place l'année dernière et qui complète l'équipe pédagogique qui aura à gérer une centaine d'élèves.



## Les gamins d'abord

### La belle générosité des parents d'élèves des écoles de Laguenne

C'est avec beaucoup de fierté qu'Elodie Piquemal, présidente de l'association des parents d'élèves des écoles de Laguenne, « Les Gamins d'Abord », a remis un chèque de 3 500 € aux directeurs des écoles primaire et maternelle. « Cet argent a été récolté grâce aux nombreuses actions (vente de chocolats, de sapins, loto, vide grenier et fête des écoles) que nous avons organisé » explique la présidente en remerciant la dizaine de parents d'élèves bénévoles, mobilisée tout au long de l'année scolaire 2018-2019. « Cette somme allouée aux écoles permet de doubler le budget des coopératives scolaires des deux écoles poursuit Elodie Piquemal, les enseignants auront plus de facilité pour organiser des sorties culturelles, des activités pédagogiques ou bien pour acheter du matériel pour les classes ». Au cours de cette assemblée générale, les parents d'élèves et d'anciens élèves ont souhaité vivement être rejoints par de nouveaux bénévoles afin de continuer à organiser différentes manifestations qui fédèrent également les familles des écoles. Avant de clôturer la réunion, les responsables des « Gamins d'Abord » ont élevé Sylvaine Foix au rang de présidente d'honneur de l'association en reconnaissance de son investissement durable et sans faille.

A vos agendas 2020 !

L'Association « Les Gamins d'Abord » vous donne rendez-vous tout au long de l'année :

\* le 1er Février 2020, dès 19h, pour son Loto réputé au delà des frontières de la commune !

\* Le 26 Avril, pour son vide-grenier printanier puis

\* le 20 Juin pour la traditionnelle fête des enfants des écoles avec les spectacles des enfants et pleins de nouveaux jeux.

Composition du bureau de l'association élu lors de l'assemblée générale, le 23 septembre 2019.

Présidente : Elodie PIQUEMAL

Vice-présidente : Cécile BAGHERIAN

Présidente d'honneur : Sylvaine FOIX

Trésorière : Stéphanie BONNEVAL

Trésorière adjointe : Christelle GARANT

Trésorière adjointe : Nelly ROUBY

Secrétaire : Vanessa BOTTON

Secrétaire adjointe : Béatrice BORIE

Secrétaire adjointe : Sylvaine FOIX

Légende : Elodie Piquemal remet le chèque à Bernard Bris, directeur de l'école primaire.



## Animation scolaire

■ C'est dans le cadre de la semaine du goût qu'une quinzaine d'élèves de la maternelle de Laguenne ont rendu visite au boucher traiteur et au boulanger du village, 2 commerçants très concernés par l'éveil du goût et des saveurs. En arrivant chez Franck Nicolle, le traiteur Guennois, les enfants ont visité le magasin et ont énuméré les différentes viandes qu'ils mangeaient chez eux. La visite s'est poursuivie dans la salle de travail où les élèves ont pu découvrir le matériel utilisé par le patron et son équipe et goûter différents jambons, saucissons, rillettes, boulettes de steak haché, saucisses que « Francky » avait spécialement préparé pour accueillir ses hôtes. Les jeunes Guennois ont également visité la boulangerie de Laguenne. Au cours de cette seconde visite, ils ont pu s'informer des différentes variétés de pain et découvrir en toute sécurité, le fonctionnement d'un pétrin et d'un four. Mais le rapide coup d'œil à l'atelier de pâtisserie restera le temps fort de cette sortie « gourmande ». Les enfants sont repartis vers l'école maternelle toute proche avec une petite boule de pain chaud et un croissant qu'ils ont dégusté pour leur goûter.



### A Laguenne on préfère manger à la cantine !!!

« Ici, la semaine du goût c'est toute l'année » déclarent en cœur Mathilde et Luis, les 2 cuisiniers du restaurant scolaire de Laguenne. Et en voyant les plats vides revenir des tables où 120 élèves se sont appliqués à dévorer le pâté de pomme de terre fait maison, on devine très vite que l'éveil du goût et des saveurs est l'une des priorités de la cantine Guennoise. « Depuis 3 ans nous établissons un plan alimentaire sur 5 semaines explique Luis et nos menus sont équilibrés sur cette période. Mais nous jonglons aussi entre le plaisir de bien manger et l'équilibre alimentaire, les meilleurs juges restent les enfants et nos pensionnaires ». En plus de

privilégier les circuits courts et les produits de saison, la brigade Guennoise a fait également le choix de ne travailler que des produits frais et de qualité : « notre viande vient de la boucherie de Laguenne, nos laitages de la ferme du Bos à Saint-Chamant et nos fruits et légumes d'un maraîcher de Tulle » précise Mathilde qui se plaît elle aussi dans la préparation de mets très locaux que découvrent souvent les enfants en mangeant à la cantine !! « On leur fait des millassous, des miques et même des 'pic en panse' (recette Guennoise qui mélange des tomates, des pommes-de-terre, des courgettes et de la farce) ». Installé dans la résidence intergénérationnelle René Cassin, ce restaurant scolaire accueille également une vingtaine d'adultes qui déjeunent ensemble tous les midis, dans une salle qui leur est réservée. Résidents du foyer pour certains ou bien personnes isolées pour d'autres, on vient au foyer autant pour s'offrir un repas équilibré, cuisiné sur place, que pour y trouver un lien social qui assaisonne au mieux les meilleurs plats de Mathilde et Luis. La 30ème édition de la Semaine du Goût s'est déroulée du 7 au 13 octobre.

## Repas de Noël au restaurant scolaire

■ Comme le veut la tradition, cette année encore le repas de Noël a été servi aux enfants fréquentant le restaurant scolaire ainsi qu'aux personnes résidant au Foyer Logements. La bûche de Noël a régalé les convives, grands et petits. Ce moment de convivialité permet d'annoncer les vacances scolaires que les enfants attendent avec impatience.



## Visite du Père Noël

### Pas de retraite pour le Père Noël en visite aux écoles de Laguenne

La magie de Noël a une nouvelle fois marqué la dernière journée d'école de l'année 2019 sur les rives de la Ganette. Avec des séances vidéo et un goûter servi à la cantine, le programme sentait bon les vacances et le chocolat chaud. Mais le clou de cette journée très particulière restera la visite du Père Noël sur les deux sites. Au primaire pour commencer puis à la maternelle, juste à l'heure où les plus sages se réveillent de la sieste. Chargé de livres pour les petits comme pour les grands, le vieil homme barbu et tout de rouge vêtu a procédé à la distribution des cadeaux en invitant individuellement tous les enfants à venir l'embrasser. Après avoir désespérément cherché à apercevoir le traîneau du vieil homme, Ernest, Tom et tous leurs camarades se sont retrouvés pour une collation très appréciée.



**Tarifs  
cantine-garderie**



A compter du 1er janvier 2020, les prix de la cantine et de la garderie scolaire changent

- Cantine : 3,20 € pour les 2 premiers enfants  
3,10 € à compter du 3ème
- Garderie : 2.10 € la journée

## Les Vallées du Tacot

Le club "les vallées du tacot" de Saint-Bonnet-Avalouze a effectué sa rentrée et ses responsables ont multiplié les activités à destination d'une centaine d'adhérents.

### Voyage en Andorre

Courant septembre c'est une quarantaine de personnes qui est partie à la découverte de la principauté d'Andorre. Dès les premiers virages vers le Pas de la case, la neige a fait son apparition et la température chutait, mais il en fallait plus pour faire reculer la joyeuse troupe. La visite du sanctuaire de Meritxell dédié au culte de la vierge de Meritxell, Sainte patronne de la Principauté d'Andorre restera un temps fort de ce périple qui s'est poursuivi par un coup d'œil au mirador de Canillo, une passerelle de 20 mètres de long qui surplombe la vallée à plus de 500 m de hauteur. Le lendemain, les Avalouziens ont terminé leur voyage en contemplant les merveilles du musée Areny-Plandolit à Ordino avant de faire quelques amulettes vers Andorre-la-Vieille.



### Atelier « Marche »

Les balades se déroulent tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois. Les rendez vous sont fixés à 14 heures place de l'église à Saint-Bonnet-Avalouze.

## Les Amitiés Guennoises



Après le repos estival, les Amitiés Guennoises ont repris leurs activités au mois de septembre avec une sortie d'une journée dans le Périgord. Au menu de cette balade il y avait la visite du château de Jumilhac ainsi qu'une escapade vers la grotte de Tourtoirac entre coupées par un repas composé autour d'un cochon de lait cuit à la broche. Les aînés de la commune ont également pris soin de leur appétit avec repas « tête de

veau » au mois d'octobre et les incontournables visites à Sainte-Fortunade pour déguster les fameuses « Farcidures ». Un repas au relais Saint-Jacques et un concours de belote qui a connu un gros succès ont complété un second semestre d'activités bien rempli. Pour clôturer l'année, un goûter avec la traditionnelle bûche de Noël a été organisé au siège de l'association (ancienne gare de Laguenne) où les adhérents ont pris l'habitude de se réunir tous les jeudi après-midi. Les adhérents se retrouveront le 10 janvier 2020 pour la galette des rois et le dimanche 12 janvier pour l'assemblée générale de l'association.



## Basket club

Des résultats sportifs de premiers plans :

Résultats et classements des équipes enregistrées avant la trêve de décembre 2019 :

Nationale Féminine 3 : Début de saison difficile pour l'équipe phare du club qui a été versée dans une poule estampillée Sud-Ouest extrêmement relevée. Avec seulement 2 victoires enregistrées dans la phase aller, l'opération « maintien » reste l'objectif.

En effet, cette équipe nous a habitué à relever bien des défis au cours des 6 saisons passées en Championnat de France.

Senior Filles 2 : L'équipe connaît elle aussi une première phase des moins facile. Avec seulement 2 victoires, les Guennoises sont à la lutte avec 4 autres équipes pour conserver leur place en championnat régional 2.

U18F : Les cadettes sont encore une fois la grande satisfaction de ce début de saison. Elles ont dominé la première phase de leur compétition en ne laissant échapper qu'une seule rencontre. Elles terminent l'année à la première place avec un joli bilan de 9 victoires en 10 matchs et se qualifient ainsi en championnat inter-secteurs Nouvelle Aquitaine (Région Elite).

U15F : Dans une poule très relevée, les minimes terminent la première phase à la 4ème place derrière les grosses écuries de la Haute-Vienne que sont Feytiat ou les PTT Limoges. Avec 4 victoires et 6 défaites, le bilan reste encourageant compte tenu des progrès affichés au cours des dernières rencontres de l'année.

U11 mixte : Pas de classement pour la catégorie des U11. Les 4 victoires en 5 matchs laissent entrevoir une très bonne seconde partie de saison.

Ecole de basket :

Avec une équipe dans chaque catégorie (U9, U7 et Baby-Basket), l'Union Sportive Guennoise est présente dans tous les rassemblements réservés aux jeunes basketteurs Corrèziens.

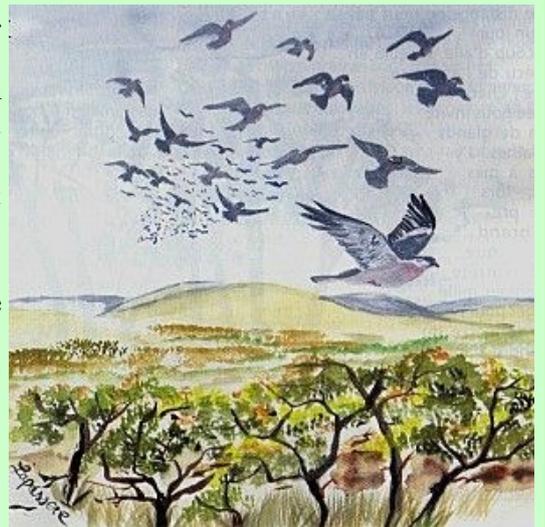
Pour plus d'information sur le club, vous pouvez consulter le site internet [www.basket-laguenne.fr](http://www.basket-laguenne.fr) et sa page Facebook / [www.facebook.com/us.laguenne](https://www.facebook.com/us.laguenne)



## CHASSE

### Laguenne

■ La société de chasse de Laguenne compte 21 adhérents. La saison de chasse a débuté le 08 septembre. Cette année encore les sangliers sont très présents même s'ils ont fait un peu moins de dégâts que l'an dernier mais ça peut venir. Comme les années précédentes les battues sont organisées avec les chasseurs des sociétés de Ladignac et Saint-Bonnet Avalouze. Un peu plus de vingt sangliers ont été prélevés. Des battues au chevreuil ont également été organisées. Le petit gibier n'est pas très présent cette année encore si ce n'est le faisane. Le lapin a complètement disparu et les lièvres sont rares. Le passage des palombes n'a pas été très bon. Quelques bécasses sont présentes dans nos sous-bois. Les nuisibles (renard, martre) sont toujours présents et font des dégâts dans les poulaillers de temps en temps. Merci de nous informer si ces animaux sont passés chez vous.



### Saint-Bonnet-Avalouze



Avec un peu plus d'une vingtaine de fusils, les chasseurs de Saint-Bonnet-Avalouze ont bien démarré la saison 2020-2021. Déjà treize chevreuils ont été prélevés sur un plan de chasse qui leur en attribue 18. En association avec les amis de Laguenne et de Ladignac, les Avalouziens ont également traqué les sangliers qui font encore beaucoup de dégâts dans les propriétés et dans les jardins. A ce jour 23 bêtes ont été abattues. Mais la pratique de la chasse ne se limite pas aux battues organisées par la société, certains se plaisent à faire travailler leur chiens d'arrêt pour faire voler les fai-

sans où les bécasses arrivées en grand nombre paraît-il cette année.

Alain Chastrusse, président de la société de Chasse informe que le repas des chasseurs qui clôture la saison se déroulera le 8 mars 2020 à la salle polyvalente de Saint-Bonnet-Avalouze.

## Boule guennoise

### Les joueurs de Lyonnaise ont tenu leur assemblée générale.

C'est entouré d'une vingtaine de licenciés et en présence de Roger Chassagnard, maire de Laguenne et Jean-Jacques Bellet, président du comité départemental que Patrice Georges a présidé l'assemblée générale de la Boule Guennoise et du Pays de Tulle. « Je suis un président heureux » a-t-il déclaré en saluant plus particulièrement les aides de la municipalité de Laguenne, du magasin Super U et celles des partenaires du concours de Pentecôte. « Mais je suis surtout heureux de l'ambiance qui règne dans notre club et des bons résultats enregistrés dans les différentes compétitions ». « Notre saison sportive a été riche en émotion » a poursuivi Jean-François Hochart le secrétaire général du club qui a rappelé les finales perdues in-extremiste lors des championnats simple et double chez les garçons, et le prodigieux parcours de la doublette Véronique Latreille de Lavarde et Muriel Desousat qui empochera un nouveau titre de championnes du Limousin avant d'arracher une place qualificative pour le championnat de France qu'elles ont disputé à Compiègne. Rassurés par un bilan financier équilibré, les boulistes se sont ensuite penchés sur la saison 2019-2020 en cochant quelques dates importantes : le 24 novembre pour l'organisation du grand prix de la ville de Tulle au boulodrome de l'Auzelou, le 31 mai 2020 pour le week-end de Pentecôte à Laguenne, et surtout le 15 février prochain pour la soirée « Farcidures à Gogo » très attendue sur les rives de la Ganette.

### Contact et renseignements :

Patrice Georges : 06-07-86-01-43  
ou hippocrate19150@gmail.com

Légende : Le bureau de la Boule Guennoise avec Jean-jacques Bellet et Roger Chassagnard (2ème et 3ème en partant de la gauche).



### Concours

A peine leurs dernières joutes inter-club digérées les boulistes Guennois et du pays de Tulle ont préparé la 6ème édition du Grand Prix de la ville de Tulle qui s'est déroulée dans le boulodrome municipal de l'Auzelou. Sur des terrains de pétanque transformés tant bien que mal en jeu de lyonnaise, ce sont des équipes venues des 4 coins du département (Brive, Argentat, Objat, Egletons et Allasac), mais aussi des départements voisins (Lot, Dordogne, Cantal et même de l'Aveyron ...) qui se sont affrontées avec beaucoup de passion et d'application.

Et c'est avec beaucoup de soulagement que Jeff Hochart a donné le départ de la compétition dès 8 heures sonnantes !! « Il a fallu compléter pas moins de 4 équipes pour pallier à des forfaits de dernières minutes, explique le secrétaire de la Boule Guennoise, merci à tous ceux qui nous ont aidé à démarrer la compétition avec 16 équipes. C'est aussi ça le charme de notre sport : une grande solidarité entre les participants ». Et si c'est sans grande surprise que la formation d'Allasac a inscrit son nom au palmarès de cette belle épreuve, force est de reconnaître que les partenaires d'Alain Tampon ont frôlé la catastrophe dès la première partie. Une dernière boule de tir de l'équipe de Gramat, annulée sur décision de l'arbitre, aurait très bien pu renvoyer les Corrèziens au tapis. Mais une fois ce premier piège déjoué, les ardoisiers ont entamé une ballade qui les a conduit jusqu'en finale (13-0 et 13-1 dans les 2 parties suivantes). Opposée à l'équipe Ponceau de Capdenac, vainqueur du « Pentecôte de Laguenne » en juin dernier, l'équipe d'Allasac sera dominée durant les premiers jets de but. Menés 0-4 après une série de « trous » inhabituels de sa doublette de tir (Da Silva et Valadié), Les Corrèziens renverseront la vapeur avec une mène de 7 points qui les a propulsé en tête de la partie. Le réveil des tireurs Allasacois, et la précision du point d'Alain Tampon et Pierrot Borie ne laisseront aucune chance aux Aveyronnais qui ont manqué de ju sur les terrains très éprouvants du boulodrome de l'Auzelou. L'équipe Lequin d'Argentat a complété le podium en remportant 3 victoires en 4 parties.



## Volley Club

Le club Initiation Volley-Ball Guennois est affilié à l'UFOLEP. C'est une fédération conviviale où le jeu prime sur l'enjeu.

Pour la section volley-ball, les équipes sont mixtes et les rencontres se déroulent un soir de la semaine. En Corrèze, il existe 3 divisions ; les équipes sont réparties selon leur niveau sportif. Laguenne est la seule équipe du département à être représentée dans toutes les divisions.

Parallèlement au championnat mixte, la fédération organise une compétition féminine.

Pour le club de Laguenne, les objectifs de la saison 2018-2019 ont largement été atteints. Le club comptait 43 licenciés. 4 équipes ont évolué dans le championnat mixte de volley-ball et 2 équipes dans le championnat féminin. L'équipe 1 mixte est championne de la 2e division.

Le club de Volley-Ball de Laguenne a organisé la 4e édition de son tournoi 4 x 4 mixte le 15 juin 2019. Cette manifestation a rencontré un beau succès malgré une météo capricieuse.

Pour la nouvelle saison 2019-2020, le club compte 40 licenciés.

Une équipe joue en 1er division, 2 sont inscrites en 2e division, et la dernière évolue en 3e division. Le club engage également une équipe sur les 5 inscrites pour participer au championnat féminin.

La saison commence bien. À souligner qu'une équipe Guennoise est déjà qualifiée pour les demies finales du Challenge Corrèzien (équivalent à la petite coupe). Tous nos encouragements pour finaliser !

Par son essor et dynamisme, la section volley-ball de Laguenne a été choisie par la fédération pour organiser les finales départementales de la Coupe et du Challenge Corrèziens. 2 membres du club font également partie de la commission départementale de volley-ball de la fédération Ufolep.

À vos calendriers :

-Finale du Challenge Corrèzien au gymnase de Laguenne le **jeudi 4 juin** à partir de 20h30.

-Finale de la Coupe de Corrèze au gymnase de Laguenne le **vendredi 5 juin** à partir de 20h30 ; Spectacle assuré !

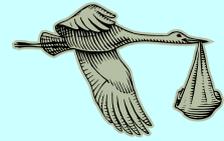
-Initiation Volley-Ball Guennois organise la 5e édition de son tournoi mixte 4 x 4 le **samedi 6 juin 2020** au complexe sportif de Laguenne, inscription à partir de 12 h, début de la compétition 13 h. Possibilité de se restaurer sur place.

Nous voulons conjuguer épanouissement individuel et plaisir collectif par une pratique saine, festive et accessible à tous !



## NAISSANCES

6 août : Nathan, Philippe, Jean-Robert, Didier SAUVAL  
28 août : Diego, Enzo, Fillipe VESOUL  
9 octobre : Edith, Emma VIGNAUD BELLEVILLE  
12 octobre : Louane JAYAT



## MARIAGES

24 octobre : Pauline, Camille LESCALE et Ludovic, Ida RAMPHORT



## DECES

11 août : Ginette LAFONT née NEYRAT  
22 août : Pierre, Louis ARRESTIER  
3 septembre : Bernadette, Elise COUDERT  
15 septembre : Raymonde, Henriette ISOLET née LARONDE  
12 octobre : Denise REBEYROTTE née LACHAUD



# Commune de LAGUENNE-SUR-AVALOUZE



**LE MAIRE,  
Le Conseil Municipal,**

**ont le plaisir de vous convier  
à la cérémonie des vœux**

**qui aura lieu**

**Le mardi 7 janvier 2020  
à partir de 18 H 00**

**à la Salle des Fêtes  
de Laguenne-sur-Avalouze  
suivi d'un apéritif et d'un buffet**

**Prière de s'inscrire auprès de la Mairie  
au 05.55.20.09.21**